



Conseiller en planification urbaine - H/F

Référence : 26-1336

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Ingénieurs territoriaux 2016

✓ Grade : Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne agit au quotidien au service des habitantes et habitants du territoire à travers des politiques publiques ambitieuses en matière de solidarités, de mobilités, d'environnement et d'aménagement du territoire.

Haute-Garonne Ingénierie, Agence Technique Départementale, conseille et accompagne les communes et établissements publics de coopération intercommunale adhérents dans les domaines juridique, financier, informatique, urbanisme, conduite de projet et information des élus.

Du fait de son statut d'organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur, l'Agence propose aux élus locaux des stages de formation, des réunions d'information, des séminaires et colloques.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

LES ENJEUX DU POSTE

Dans un contexte marqué par l'évolution constante des réglementations en matière d'aménagement du territoire, de transition écologique et de maîtrise de l'urbanisation, le conseiller ou la conseillère en planification urbaine accompagne les collectivités adhérentes dans la conduite de leurs projets stratégiques d'aménagement.

Véritable expert ou experte de la planification urbaine, il ou elle apporte un appui technique, méthodologique et juridique aux élus locaux, pilote des démarches complexes d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme et contribue au développement d'une vision cohérente et durable de l'aménagement des territoires haut-garonnais.

LES MISSIONS

Vous assurez l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes et des établissements publics de coopération intercommunale dans le cadre de l'élaboration ou de l'évolution de leurs documents d'urbanisme, qu'il s'agisse de cartes communales, de plans locaux d'urbanisme, de plans locaux d'urbanisme intercommunaux ou de schémas de cohérence territoriale. Vous réalisez les études préalables nécessaires et accompagnez les collectivités dans le choix des procédures les plus adaptées à leurs projets et à leurs enjeux territoriaux.

Vous accompagnez les collectivités dans leurs procédures de commande publique relatives au recrutement des bureaux d'études en charge des démarches d'urbanisme. À ce titre, vous participez à l'élaboration des dossiers de consultation, à l'analyse des offres et aux auditions des prestataires.

Vous assurez le suivi administratif, technique et juridique des procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme. Vous analysez les problématiques territoriales, identifiez les enjeux de développement et formulez des préconisations permettant d'éclairer la décision des élus.

Vous participez à l'animation des réunions de travail avec les élus, les partenaires institutionnels et les bureaux d'études. Vous développez une activité de veille réglementaire en matière d'urbanisme et veillez à la diffusion des évolutions législatives et réglementaires auprès des collectivités accompagnées.

Enfin, vous concevez et animez des sessions de formation à destination des élus locaux. Vous contribuez également aux missions transversales de conseil en urbanisme, financement et aménagement ainsi qu'à la rédaction d'articles et de contenus destinés aux publications de Haute-Garonne Ingénierie.

Profil recherché

LE PROFIL

Doté ou dotée d'une formation supérieure en urbanisme, architecture, paysage ou environnement, vous disposez d'une expérience significative dans le domaine de la planification urbaine et de l'urbanisme opérationnel. Vous maîtrisez les réglementations, procédures et outils de planification territoriale ainsi que la conduite de projets complexes.

Vous possédez des capacités d'analyse des problématiques territoriales et savez identifier les enjeux d'aménagement et de développement. À l'aise dans la rédaction de dossiers d'aide à la décision, vous êtes capable d'accompagner les collectivités dans leurs démarches stratégiques et de coordonner les différents acteurs impliqués dans les projets.

Reconnu ou reconnue pour vos qualités relationnelles et pédagogiques, vous savez conduire et animer des réunions, travailler en transversalité avec de multiples partenaires et adapter votre discours à vos interlocuteurs. Votre rigueur, votre sens de l'initiative, votre capacité de synthèse et votre réactivité vous permettent de répondre efficacement aux enjeux du poste. La connaissance des systèmes d'information géographique constitue un atout apprécié.

Le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux est privilégié pour ce poste.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Poste basé à Haute-Garonne Ingénierie, 54 boulevard de l'Embouchure à Toulouse ;
- Déplacements hebdomadaires sur le territoire départemental ;
- Télétravail possible sous réserve des nécessités de service ;
- Relations régulières avec les élus, les collectivités territoriales, les services de l'État, les partenaires institutionnels et les bureaux d'études ;
- Participation à des réunions et actions de formation auprès des collectivités adhérentes.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Prime semestrielle : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- Organisation du temps de travail : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - 35h : 25 jours de congés
 - 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - 39h : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- Télétravail : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- Avantages sociaux : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- Aide à la mobilité : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- Chèques-vacances : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives (dernier arrêté de position administrative, diplômes, attestation de réussite au concours ou RQTH si concerné(e)), doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 13/11/2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le *à confirmer*. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.

Des questions : vous pouvez joindre Lucile Bontemps sur le mail suivant : lucile.bontemps@cd31.fr ou au 05.34.33.14.77.